



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département des Pyrénées-Orientales**  
**COMMUNE D'AMELIE LES BAINS**  
**PALALDA**

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 5 Juillet 2021**

Conseillers municipaux présents : Mme Marie COSTA, Maire ;  
M. Jean-Victor HERETE, Mme Magali YOYANOVITH, Mme Danielle HERBAIN, M. Frédéric DEPERROIS, M. Alain CADENE, Mme Michelle DUNYACH, Adjoints,  
Mme Christiane GASTAL, M. Thierry CO, M. Richard COLL, M. Laurent MEYRUEIX, Mme Andrée CREMIEUX-BOUQUIER, M. Jean-Marc TOKATLIAN, M. Alain LLAURENSY, Mme Kathleen MERCIER, M. Jacques-Hervé BONET, Mme Christine SITJA, M. Gildas GILLARD, M. François ANDRE, Mme Martine BONASTRE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Simone BERIO a donné procuration à M. Laurent MEYRUEIX, Mme Martine ANDRES a donné procuration à M. Alain CADENE, M. Alexandre REYNAL a donné procuration à Mme Martine BONASTRE,  
Secrétaire de Séance : Mme Kathleen MERCIER.

N° DELIBERATION	OBJET	PROPOSITION	VOTE
53/2021	Convention de mise à disposition partielle d'agents communaux auprès de la Communauté de Communes du Haut Vallespir (CCHV) dans le cadre des services périscolaires	Convention de mise à disposition partielle de deux agents communaux, entre la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda et la Communauté de Communes du Haut Vallespir dans le cadre des services périscolaires (garderie – cantine) pour tous les cycles de l'année scolaire 2021/2022.	Adoption à l'unanimité
54/2021	Convention de mise à disposition partielle d'un agent communal auprès du centre communal d'action sociale – Résidence Gorgeon	Convention de mise à disposition partielle d'un agent communal, entre la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda et le CCAS Résidence Gorgeon pour l'année scolaire 2021/2022.	Adoption à l'unanimité
55/2021	Convention de mise à disposition partielle d'un agent communal auprès du tennis club Amélien	Convention de mise à disposition partielle d'un agent communal auprès du Tennis Club Amélien pour assurer le maintien des cours de tennis en faveur des jeunes enfants pour l'année scolaire 2021/2022.	Adoption à l'unanimité
56/2021	Majorations des indemnités des élus	Majoration des indemnités des élus : 50% correspondant au critère : commune station de tourisme 15% correspondant au critère : chef-lieu de canton	Adoption à la majorité (18 POUR, 5 CONTRE, 0 ABSTENTION)
57/2021	Versement d'une subvention au syndicat agricole du Vallespir	Versement d'une subvention d'un montant de 1 000€ au syndicat agricole du Vallespir pour l'organisation de la 1 <sup>o</sup> rencontre avec les agriculteurs du Vallespir qui se déroulera le 08/08/2021 à Prats-de-Mollo.	Adoption à la majorité (22 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION)
58/2021	Subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique	Versement de 3 subventions d'un montant de 200€ chacune dans le cadre de l'acquisition de vélos à assistance électrique.	Adoption à l'unanimité

59/2021	Aide communale à l'implantation d'activités commerciales ou artisanales dans le centre ville	Mise en place d'une aide communale à l'implantation d'activités commerciales ou artisanales à compter du 15 juillet 2021, en vue de sauvegarder le commerce de proximité, de préserver la diversité de l'activité commerciale et d'encourager l'implantation de nouvelles structures dans l'hypercentre.	Adoption à la majorité (22 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION)
60/2021	Création et installation de la commission municipale commerce et artisanat	Instauration d'une commission municipale commerce et artisanat, dont l'objectif sera de donner un avis consultatif sur l'octroi de subventions aux commerçants et artisans dans le cadre de l'opération « Aide communale à l'implantation d'activités commerciales ou artisanales dans le centre ville ».	Adoption à l'unanimité
61/2021	Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires	Dans le cadre d'un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, une convention a été établie pour l'octroi de subventions.	Adoption à l'unanimité
62/2021	Souscription d'emprunts pour les besoins de la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda	Choix des établissements bancaires (Caisse d'Epargne, Crédit Agricole Sud Méditerranée, Fonds Tourisme Occitanie) suite à la souscription d'emprunts pour les besoins de la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda	Adoption à l'unanimité
63/2021	Protocole d'accord cession Thermes de l'Hôpital Thermal des Armées	Autorisation a été donnée à Mme le Maire de mener à bien les négociations de cession de l'Hôpital Thermal des Armées à la Sté Tempérance et de finaliser tout accord avec le cabinet d'avocats et le notaire de la commune	Adoption à l'unanimité

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de **Montpellier**

Compte-rendu affiché le : 6 juillet 2021

Mis en ligne sur le site de la commune le : 6 juillet 2021

Le Maire  
Marie COSTA.

